

Carte des activités

Il est possible de pratiquer divers activités sportives et nautiques dans la réserve, dans le respect d'un calendrier déterminé et de zones autorisées, dont voici le détail.

Mise à jour le 22 septembre
2021



La réglementation de la réserve naturelle est définie par deux textes :

- [Le Décret Ministériel de création de la Réserve Naturelle \(décret n°98-324\)](#)
- [L'Arrêté Préfectoral réglementant les activités touristiques, sportives et de loisirs \(11 septembre 2018\)](#)



[En savoir plus sur la réglementation de la Réserve naturelle](#)

EN RÉSUMÉ :